



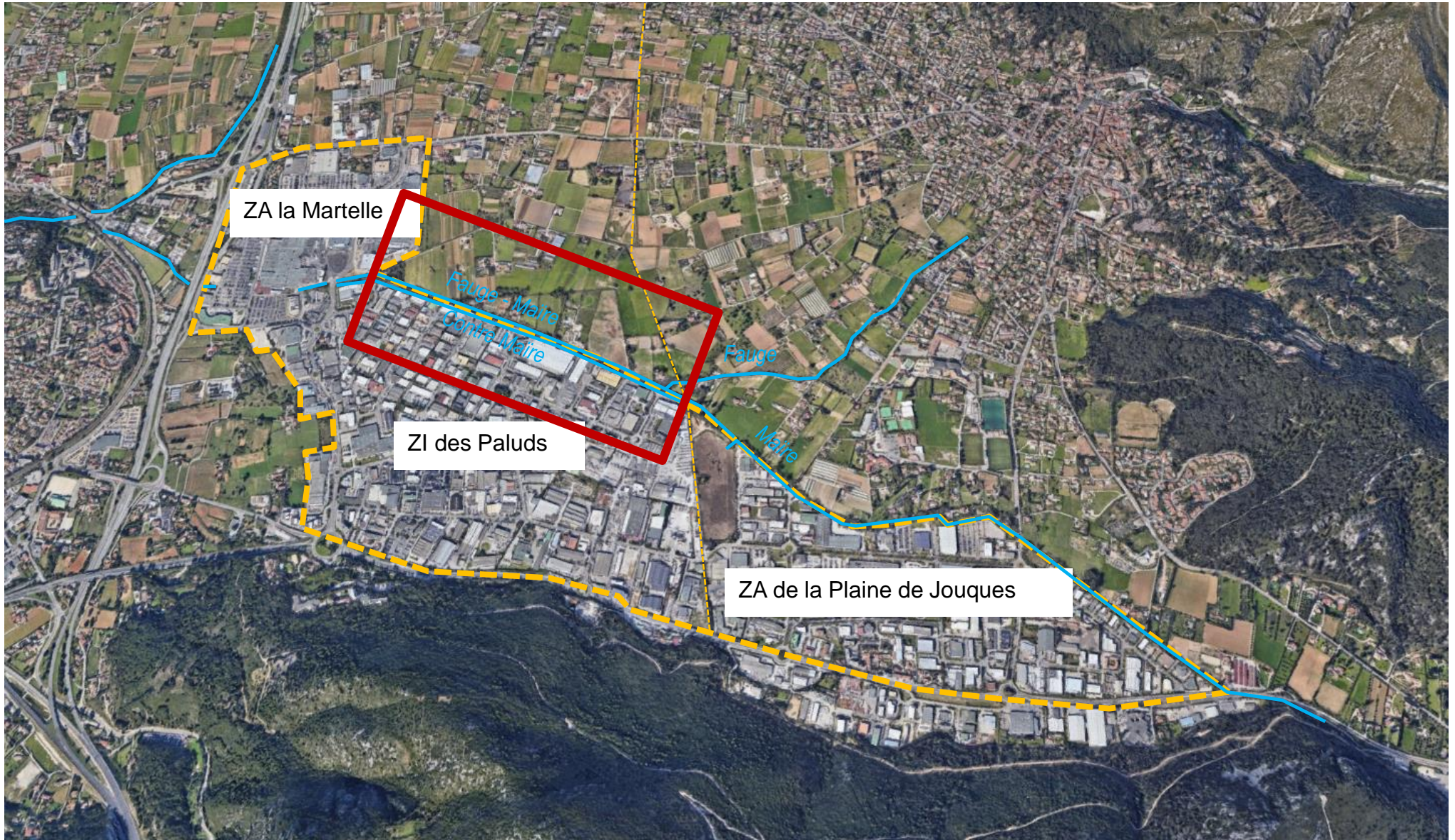
Renaturation du Fauge-Maire, parc urbain et mobilité douce au cœur des parcs d'activités d'Aubagne et de Gémenos



1. Rappel du contexte

- Actions 6-8 et 6-11 du PAPI Complet de l'Huveaune et des Aygalades et actions BD44a et b du contrat de transition
- Mission de maîtrise d'œuvre lancée en 2021 (SCE)
- Objectifs initiaux : concilier la prévention des inondations et la restauration et la renaturation des rivières
- Démarche globale portée à l'échelle de la ZI de Paluds (Aubagne) et de la ZAC de la Plaine de Jouques (Gémenos)

2. Localisation du projet



3. Les projets connexes

- Mise en œuvre d'actions de réduction de la vulnérabilité aux inondations
- Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)
- Aménagement d'une voie verte le long du chemin des Paluds + connexion via passerelles avec la ZI des Paluds
- Aménagement d'un parc urbain en bordure du Fauge-Maire
- Désimperméabilisation des îlots privés au sein de la ZI des Paluds
- Lien avec l'aménagement de la zone de Camp de Sarlier

4. Les grandes lignes du diagnostic

- Lit et berges du Fauge-Maire totalement artificialisés (ouvrage béton) avec tracé rectiligne
- Présence de merlons en rive droite déconnectant partiellement le Fauge-Maire de son lit majeur
- Inondation rapide de la plaine en rive droite
- Présence de nombreux ouvrages de franchissement (accès aux propriétés)
- Peu de biodiversité avec une ripisylve absente ou dégradée
- Vues sur le grand paysage très intéressantes

Conclusion

Secteur présentant des opportunités de renaturation avec tracé plus sinueux, des berges plus douces permettant le développement d'une ripisylve plus adaptée



5. Le projet de renaturation : ses objectifs, ses caractéristiques et ses impacts

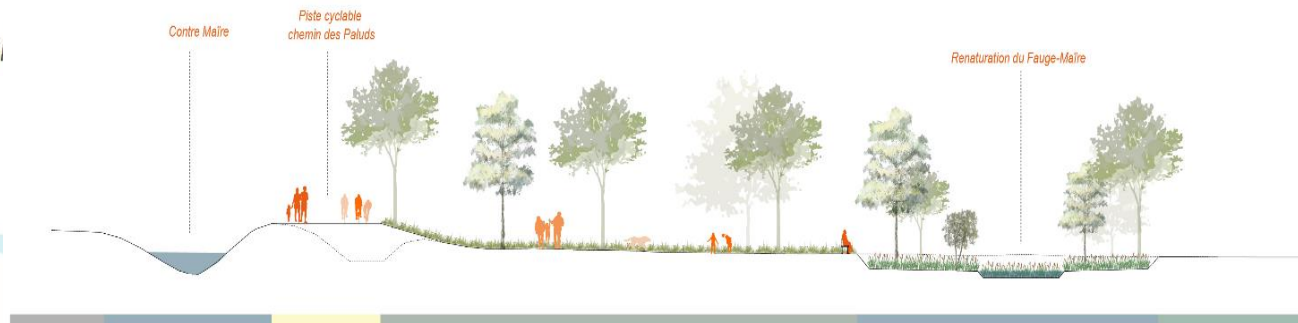
- Un projet et deux variantes
- **Objectif du projet** : réaliser une renaturation du Fauge-Maire sur 1300m permettant de restaurer au mieux les fonctionnalités naturelles de ce dernier
- Cela passe par :
 - Le déplacement du lit mineur vers le Nord (point bas)
 - Le reprofilage de berges (+ de 10m en crête de berges)
 - La plantation d'une ripisylve variée et adaptée
 - La création de nouveaux habitats

- Création d'un dalot en lieu et place de l'actuel cours d'eau pour évacuation des débits provenant de la lagune

- En parallèle, possibilité :
 - D'aménagement d'une voie piétonne et cyclable sur le dalot et d'espaces récréatifs en bord de cours d'eau



Création d'un dalot (2 x 1) sous chemin des Paluds



5. Le projet de renaturation : ses objectifs, ses caractéristiques et ses impacts

- **Bénéfice de la renaturation sur:**
 - L'inondabilité de la zone jusqu'à Q5
 - La qualité des habitats
 - La diversité des écoulements
 - La connexion nappe-rivière
 - La trame verte et bleue
 - La connexion lit mineur – lit majeur
 - La biodiversité
 - L'attractivité de la zone pour les usagers et habitants
- **Impact foncier à bien anticiper dans les phases ultérieures (travail en cours côté métropolitain)**



5. Le projet de renaturation : le film